



## Flash 19 février 2026

### « Chantier de réorganisation du réseau de la DGCCRF »

L'alliance CFTC/FO était représentée par Johann PASCOT, Laure JEANNIN, Yannick WILWERT et Norlhoda EL OUAZIZI.

Notre Direction souhaite nous tenir informés, aussi régulièrement que possible, même quand il n'y a rien à dire. Cela a au moins le mérite d'établir un climat de confiance nécessaire en temps de réorganisation... Cela évite aussi de laisser enfler les rumeurs, les idées plus ou moins singulières dans l'environnement quelque peu angoissant que cette parenthèse de réflexion peut engendrer...

C'est dans ce cadre qu'elle nous a convié à une réunion en visio, sur un créneau assez court de 30 minutes pour échanger, ce jeudi 19 février.

Les informations qui en découlent sont, par conséquent, peu nombreuses mais ont le mérite d'exister.

On apprend ainsi que :

- la réunion interministérielle n'aura pas lieu avant la première quinzaine de mars ;
- c'est de cette instance qu'émergeront les projets défendus par notre ministre et le ministre de l'Intérieur ;
- ces deux projets feront ensuite l'objet d'un arbitrage du premier ministre, avant fin mars.

Le calendrier est ainsi posé. Il ne reste qu'à ajouter qu'une fois la phase de préparation du déploiement opérationnel passée, il est envisagé un basculement dans la nouvelle organisation du réseau début 2027.

À ce stade, le MEF privilégie toujours comme scénario une organisation du réseau en unités territoriales sous l'autorité du préfet de

région, correspondant au scénario « intermédiaire » évoqué par la Cour des Comptes.

Il se dit que le MI, quant à lui, préférerait un projet plus proche de l'existant, en déployant l'interdépartementalité (qui existe déjà !). Cela ressemble à s'y méprendre à ce que dénonce le rapport de la Cour des comptes et qui nous a amené à cette réorganisation : du saupoudrage d'agents et du bricolage en bout de chaîne pour que tout tienne debout...

De fait, et tout le monde l'aura compris, c'est le changement d'autorité hiérarchique qui passe pour la pierre d'achoppement dans le projet défendu par notre ministère.

En tout état de cause, le déploiement opérationnel du scénario retenu ne commencera à être réellement étudié qu'après l'arbitrage. Cela signifie qu'il faut attendre pour avoir des réponses à nos questions :

- qu'advient-il des DDETSPP et des très petites directions ?
- sera-t-on soumis à une mobilité forcée ?
- quel kilométrage quotidien cumulé reste acceptable pour un agent ?

Autant vous dire qu'après ces échanges, les revendications de l'alliance CFTC/FO restent les mêmes !

L'alliance CFTC/FO réaffirme que cette réorganisation est due au manque de moyens (en effectif et financier) subi par la DGCCRF depuis trop d'années.



Pour l'alliance CFTC/FO, la gestion interministérielle des agents placés en DDI, qui a un effet désastreux sur les effectifs et les conditions d'exercice des missions, amplifiées par la gestion obscure des crédits alloués par chaque ministère.

L'alliance CFTC/FO rappelle que l'extension du pouvoir des préfets éloignant dangereusement les agents déconcentrés de leur ministère de tutelle et de leur indépendance dans l'exercice de leur mission avec les risques manifestes de perte de cohérence et d'équité dans l'application de la doctrine CCRF.

L'alliance CFTC/FO revendique le retour à une gestion hiérarchique directe avec son administration de tutelle.

L'alliance CFTC/FO dénonce les pistes d'évolution, de priorisation et d'abandon des missions préconisées par la DGCCRF qui trouvent leur origine dans l'inadéquation missions/ moyens consécutivement à la baisse drastique des effectifs. Ces pistes sont recherchées alors qu'aucun vrai débat de fond n'est intervenu sur nos missions de service publique, leur organisation et l'adéquation nécessaire des moyens à mettre en œuvre.

L'alliance CFTC/FO considère que ce n'est pas le rôle des organisations syndicales d'entrer

dans des propositions de désengagement de l'État sur des missions régaliennes de contrôle économique et de protection des consommateurs, dont le seul objectif est de diminuer le nombre de fonctionnaires et de faire des économies budgétaires sur le dos des consommateurs.

L'alliance CFTC/FO réclame une redéfinition des structures CCRF dans une dynamique assurant une véritable chaîne de commandement pour l'ensemble de nos missions, de l'échelon central jusqu'au niveau déconcentré, afin que chaque agent CCRF soit placé sous l'autorité d'un cadre CCRF.

L'alliance CFTC/FO réaffirme la nécessité du maintien de l'ensemble des implantations départementales et infra-départementales.

L'alliance CFTC/FO a alerté la Direction Générale sur le stress que peut engendrer ces réorganisations récurrentes.

L'alliance CFTC/FO sera vigilante à ce que les conditions de travail et le quotidien des agents soient effectivement pris en compte dans le cadre de cette énième réorganisation.

L'alliance CFTC/FO est à votre écoute pour toute demande ou interrogation.